



20C. Réglages des outils de travail du sol : décavaillonneuse et lame inter-ceps

Contexte :

Les travaux mécanisés (travail du sol, palissage, rognage...) sont devenus incontournables au sein d'une exploitation viticole.

Dans un souci d'optimisation du temps, ces tâches peuvent être déléguées ; néanmoins, face à la complexité des outils aujourd'hui disponibles et pour un résultat de qualité, la formation des salariés dans ce domaine est devenue nécessaire.

Objectifs de la formation :

- S'approprier les caractéristiques des différents outils de travail du sol
- Maîtriser et pratiquer les différents réglages des lames interceps
- Maîtriser et pratiquer les différents réglages de la décavaillonneuse hydraulique

Public concerné :

Viticulteurs, salariés ou toute personne amenée à utiliser les différents outils de travail du sol.

Prérequis des participants :

Maîtriser la conduite du tracteur attelé

Contenu :

- Description des outils suivants :
 - Vibroculteur
 - Herse rotative
 - Rotobèche
 - Décavaillonneuse
 - Lame interceps
- Description des différents réglages des lames interceps
- Conduite du tracteur avec le châssis attelé
- Description des différents réglages de la décavaillonneuse hydraulique
- Conduite du tracteur avec la décavaillonneuse

Moyens pédagogiques :

Tour de table pour adapter le contenu de la formation aux connaissances actuelles et aux attentes des participants.

Les apports théoriques succincts seront illustrés par des démonstrations et de nombreuses mises en application pratiques sur des terrains d'applications concrets.

Bilan de la formation réalisé en groupe à la fin de l'action de formation par l'échange et la discussion.

Mode de validation des acquis :

Attestation de suivi de la formation, modèle pouvant servir dans le montage d'un dossier VAE.



Intervenant :

Claude HUMBRECHT, Vigneron et formateur

Responsable de la formation :

Julie GROSS, Chargée de formation continue



Durée

10.5 heures
1.5 jours

Dates

19 avril 2017 – journée
20 avril 2017 - matin



Lieux

Rouffach et sites d'application

Tarifs 2017	Cotisant VIVEA	Cotisant FAFSEA*	Autres cas
	0 € <i>selon condition - places limitées</i>	0 € <i>selon condition - places limitées</i>	200 € / jour

*Cotisant FAFSEA : formation du guide régional, complétez le bulletin original FAFSEA recto-verso et renvoyez-le au CFPPA (téléchargeable sur www.fafsea.com ou sur notre site : www.cfppa-rouffach.fr).